

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité de l'année 2022

Réunion de la Commission  
de Suivi de Site du 18 avril 2023

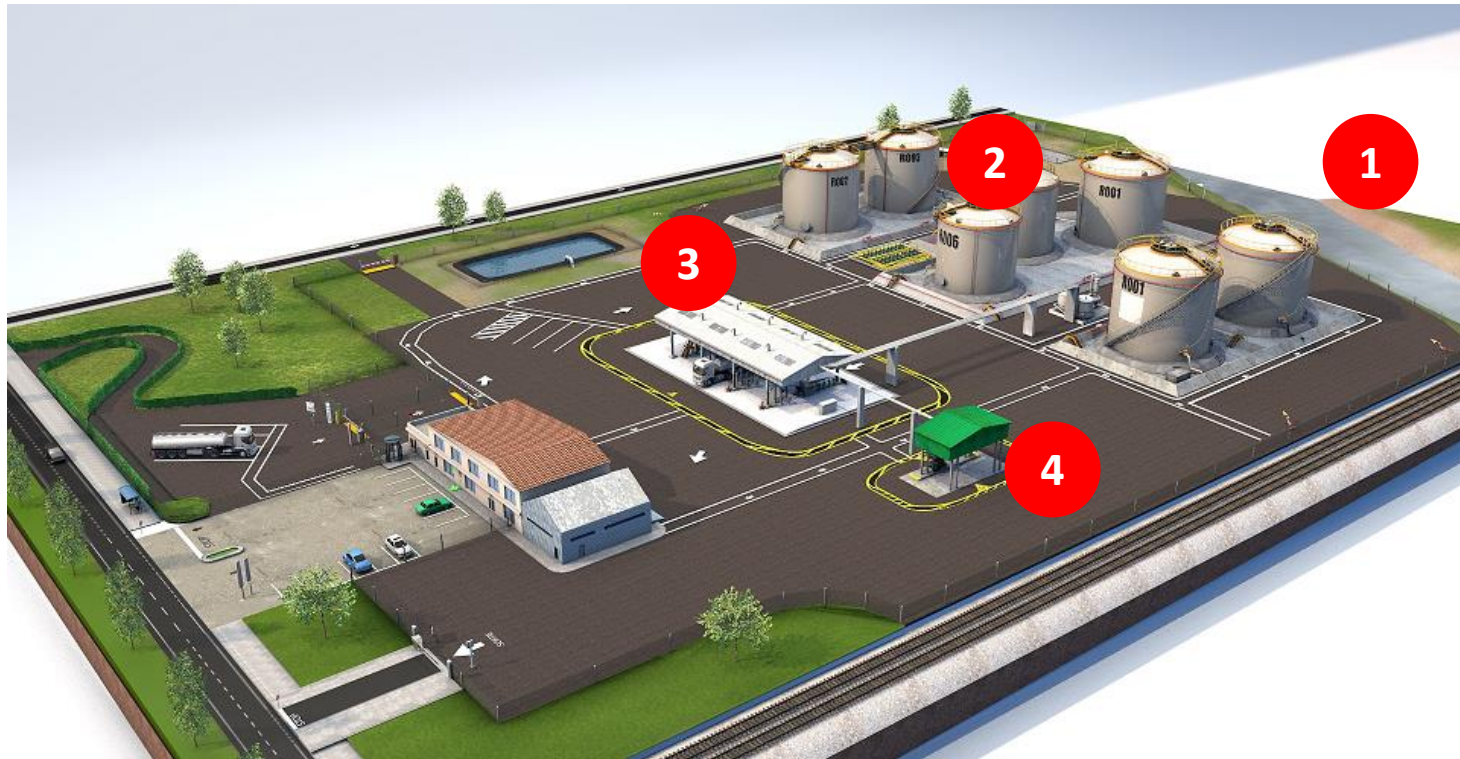
- Les activités du dépôt et le SGS
- Modifications apportées sur le dépôt en 2022
- Relations avec la DREAL
- Les travaux engagés pour la Prévention des Risques
- Retour sur les évènements
- Exercices incendies, contrôles internes
- Programme de réduction des risques
- Audit
- Point CSE
- Présentation de la DREAL sur son activité d'inspection en 2022

# 1 – Activités : Le dépôt

- Stockage et distribution de liquides inflammables
- Aucune activité de transformation
- Dépôt construit en 1926 d'une superficie de 11 Ha
- Capacité de 130 000 m<sup>3</sup> répartie dans 10 réservoirs



# 1 – Activités : Présentation d'un dépôt



- 1 Réception de produits finis
- 2 Stockage
- 3 Mise à disposition et additivation pour livraison en stations-services
- 4 Traitement des vapeurs d'essence des stations-services

# 1 – Activité du dépôt

- Réception par canalisations de transport et bateaux/péniches
- Expédition par camion-citerne vers les stations-services (pétroliers ou GMS)
- Sorties annuelles : environ 1 million de m<sup>3</sup> en moyenne
- Effectif de 10 personnes en 2022



# 1 – Activités : Politique de sécurité

---

- Objectif : ZERO accident majeur
- Engagement de la Direction dans une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)
- Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : outils traduisant la PPAM
- Système de Management de l'Environnement et de la Qualité (ISO 14001 et 9001)



# 1 – Activités : La prévention des risques

## Actions de formation DPC ST POL

(35 formations sur l'ensemble du personnel)

- Formation exercices sur feux réels
- Formation Vérificateur de chantier
- Habilitations électriques / CACES
- ATEX
- ADR
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Port du harnais
- Cyber sécurité
- Formations internes / Echanges sur les retours d'expérience de l'écosystème

## Sécurité vis-à-vis des Entreprises extérieures

- Sélection d'entreprises MASE ou questionnaire sécurité validé par Direction HSE
- Appels d'offre sur entreprises sélectionnées
- Habilitations du personnel
- Plan de prévention / autorisations de travail et permis
- Visites de sécurité avec échanges sur les risques
- Echanges des bonnes pratiques avec les équipes sécurité
- Action de formation sur les installations au profit de la société de surveillance

## Sécurité vis-à-vis des chauffeurs

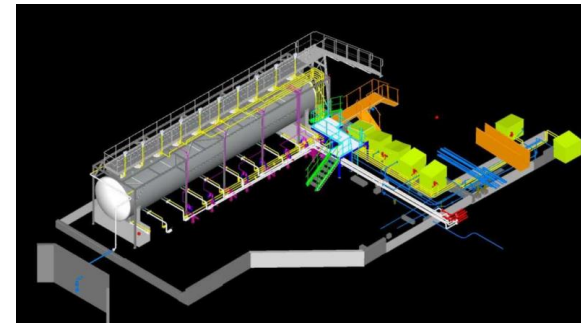
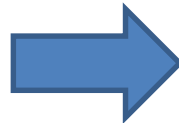
- Protocole de chargement déchargement
- Vidéo d'accueil
- Questionnaire formation conducteurs
- Formation aux installations de chargement
- Visites de sécurité avec échanges sur les risques
- Réunion transporteurs

Journée de la résilience  
du  
13/10/2022



# 1 - Les modifications apportées en 2022

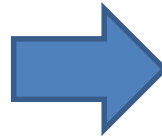
- **Remplacement de plusieurs cuves d'additifs par une seule cuve compartimentée (passage de 6 cuves à 3 cuves dont la nouvelle.)**
- ✓ Remplacement des multiples cuves par « une grande cuve » à 10 compartiments.
- ✓ Démantèlement des anciennes installations.





# 1 - Les modifications apportées en 2022

- **Réfection du parking camions**
- ✓ Réfection des enrobées suite à divers affaissements sur le parking
- ✓ Sécurisation du cheminement piéton



**Inspection du 18 janvier 2022, portant sur le contrôle et la maintenance des mesures de maîtrises de risques (ainsi qu'un recollement des inspections de 2021.)**

Le rapport de l'inspection, reçu le 18 février 2022, fait état de 5 constats avec suites administratives relatifs notamment à la traçabilité des opérations de maintenance MMR et aux tests d'efficacité de la MMR DCI.

Suite à l'inspection, un PV d'infraction a été établi vis-à-vis de l'ancien chef d'établissement, pour avoir établi un bon de travail correctif au moment de l'inspection, tout en affirmant qu'il était préexistant. L'opération de maintenance avait été réalisée plusieurs mois auparavant sans avoir été tracée.

Un courrier à la DREAL apportant des éléments de réponses a été envoyé le 02 mars 2022.

### **Inspection du 05 avril 2022, portant sur la sûreté du site.**

Le rapport de l'inspection, reçu le 11 mai 2022, fait état de 5 constats avec suites administratives relatifs à la clôture périmétrique du site et à l'intégration dans le SGS de l'adéquation des fonctions des agents de surveillance selon leurs missions sur le dépôt.

Un courrier à la DREAL apportant des éléments de réponses à été envoyé le 24 mai 2022. Un courrier de la DREAL en date du 10 octobre 2022 a précisé que les points évoqués lors de l'inspection étaient soldés, le site repassant à la conformité sur cette thématique.

### **Inspection du 08 Juillet 2022, de récolement règlementaire.**

Le rapport de l'inspection, reçu le 03 août 2022, fait état d'un constat avec suites administratives concernant la traçabilité d'opérations de maintenance et la mesure d'efficacité de la MMR DCI.

Un courrier de réponse à la DREAL apportant des éléments de réponses a été envoyé le 18 août 2022.

### Inspection du 04 octobre 2022, portant sur les COV

Le rapport de l'inspection, reçu le 05 décembre 2022, fait état de plusieurs constats avec suites administratives, relatifs à une incohérence des données de l'étude de dangers et des plans, à l'absence de contrôle annuel de rejets à l'URV dans le cadre de l'autosurveillance et à l'absence d'information à la DREAL des indisponibilités de l'URV supérieures à 4h.

Un courrier de réponse a été envoyé à la DREAL le 06 janvier 2023.

Une mise en demeure du 22/02/2023, a été reçue par le dépôt le 02/03/2023.



# 3 - Relations à la DREAL : Suite et plans d'actions

---

## Synthèse des améliorations mises en place sur le site pour faire suite aux inspections DREAL :

- Mise en place de trois nouvelles consignes permettant une gestion renforcée des MMR:
  - C.I5.POL : Essais de performances DCI en mars 2022
  - C.I6.POL : Organisation des exercices incendie annuels en mars 2022
  - C.I7.POL : Gestion d'un dysfonctionnement MMR en décembre 2022
  
- Des motorisations de vannes DCI en secours ont été commandées début décembre 2022 et en début d'année 2023 (une par type de motorisation : 6 en tout) pour réception courant mars-avril 2023.
  
- Révision des procédures relatives aux agents de surveillance avec uniformisation du socle de formations en mai 2022.
  
- Mise à jour complète du SGS intégrant les évolutions de l'organisation de DPC Saint Pol, les modifications liées aux agents de surveillance et aux MMR.
  
- Mise en place d'un calage annuel de l'autosurveillance des rejets de l'URV et déclaration systématique auprès de la DREAL en cas d'arrêts d'URV supérieurs à 4h depuis octobre 2022.

# 4 – Principaux événements

5 évènements de niveau 1 (faible) se sont produits générant un plan d'action:

Date	Description	Cause	Actions menées
10/04/2022	Eclatement d'un flexible	Défaillance	<b>Actions Immédiates :</b> Remplacement du flexible HS durant les travaux. Nettoyage des abords du flexible.
14/09/2022	Endommagement du portail de sortie	Comportement Inattention Non-respect des procédures et des règles des sécurités	<b>Actions Immédiates :</b> Etablissement d'un constat Sécurisation de la sortie du dépôt (mise en place de barrières cadenassées à la place du portail de sortie) Mise en place d'un agent de surveillance en heures ouvrées Lettre de mise en cause auprès du transporteur Information transmise à la DREAL.  <b>Action Corrective :</b> Remplacement du portail.
23/09/2022	Affaissement de l'enrobé	Conception	<b>Actions :</b> Balisage et fouille pour vérifier l'état de la canalisation de transport. Mise en place d'une surveillance lors des réceptions. Remise en état de l'enrobé.  Aucun nouveau tassement n'a été constaté depuis la remise en état de l'enrobée.

## 4 – Principaux événements

Date	Description	Cause	Actions menées
06/10/2022	Projection de colorant rouge sur un opérateur et deux intervenants d'entreprises extérieures	Usure	<p><b>Action corrective :</b> Remplacement du dégazeur.</p> <p><b>Actions préventives :</b> Achat de visières intégrales et de combinaisons intégrales pour travail sur colorant rouge Mise en place d'une surveillance de la ligne colorant consignée pour éviter une montée en pression.</p>
15/11/2022	Clapet et vanne fuyards sur le manifold DCI 6-b	Dysfonctionnement	<p><b>Actions Correctives et préventives :</b> Commande et remplacement du clapet fuyard et de 7 autres clapets en préventif en décembre 2022. Remplacement de la vanne fuyarde et tests de mise en pression pour vérifier leur étanchéité concluante.</p>

Un évènement de niveau 2 (modéré) s'est également produit :

Date	Description	Cause	Actions menées
21/09/2022	Débordement de 50 L de SP98 au Poste de chargement source	Manque de contrôle Comportement Défaillance matériel citerne	<p><b>Actions immédiates :</b> Nettoyage du PCC Interdiction de chargement jusqu'à réparation de la sonde anti-débordement. Test du système de sonde du dépôt : fonctionnel.</p>

## 5 – Exercice situations d’urgence et REX

---

- En 2022, 18 exercices incendie ont été réalisés incluant l’ensemble du personnel DPC et des agents de surveillance. *(Objectif annuel: 12)*
  - Exercice incendie : Feu cuvette, feu PCC, feu pomperie, Feu armoire électrique, ...
  - Exercice environnement : fuite sur canalisation de transport TOTAL.
- Recensement en interne des évènements sur l’ensemble des sites gérés par l’assistance Raffinerie du Midi (9 retours d’expérience.)
- Informations issues des accidents et incidents ayant affecté la profession
- Révision si nécessaire des procédures ou des modes opératoires

## 5 – Contrôles et vérifications

---

- En plus de ces exercices, contrôles réguliers et inopinés pour :
  - Contrôles agent de surveillance : 10
  - Contrôle astreinte : 1
  - Contrôle alcoolémie : 13
- 1 exercice POI cadre avec le SDIS le 18 décembre 2022: Feu de cuvette 5
- Contrôles des chaînes MMR en heures ouvrées et non ouvrées
- Contrôles internes
  - Visites de sécurité des entreprises extérieures : 32 (*Objectif annuel: 30*)
  - Visites de sécurité des chauffeurs : 101 (*Objectif annuel: 96*)
  - Exercices évacuation : 4 (*Objectif annuel: 4*)



# 6 – Investissements pour la maîtrise des risques en 2022 (1/2)

---

## Sur réservoirs (45 k€)

- Opération décennale bac W (début) dont VND/CND
- Contrôle des toits flottants internes bac M, N, T, Y
- Contrôle de suivi géométrique bacs

## Défense contre l'incendie et MMR (148 k€)

- Remplacement de tuyauteries incendie
- Entretien motorisation vannes DCI
- Entretien divers équipements sécurité/MMR

# 6 – Investissements pour la maîtrise des risques en 2022 (2/2)

## Sécurisation de l'exploitation (242 k€)

- Remplacement tuyauteries additifs au PCC
- Réfection peinture tuyauterie
- Chasse à l'azote pipe 16 pouces
- Réfection équipements ATEX
- Remplacement de 2 bouteilles antipulsatoires
- Inspection des séparateurs de gaz

## Sécurité du personnel et sécurisation des accès (346 k€)

- Mise en conformité cheminements piétons
- Nouvelles balises détection gaz
- Mise en conformité armoire électrique TGBT
- Mesures de bruit
- Réfection de marquage au sol
- Traitement des situations à risques
- Réfection de la voirie parking poids-lourds

TOTAL INVESTISSEMENTS SECURITE 2022: 781 k€

# 6 – Investissements pour la maîtrise des risques prévus en 2023 (1/2)

Travaux sur réservoirs,  
rétentions et canalisations  
de transport de produit  
(890 k€)

- Opération décennale du bac T (dont VND/CND)
- Opération décennale du bac U (dont VND/CND)
- CND pipeline 8-10-16" (parties enterrées)
- CND pipeline 8-10-16" (parties aériennes)
- Inspection quinquennale bac N

Défense contre l'incendie et  
Mesures de maîtrises de  
risques  
(335 k€)

- Remplacement tuyauteries DCI
- Achat de pièces de 1ère urgence DCI (motorisation vannes)
- DCI - extinction pomperie HC
- Inspection bacs à eau DCI
- Révision Etude de dangers
- Entretien équipements MMR/Sécurité
- Etude réaménagement local pomperie DCI

sécurisation des accès  
(60 k€)

- Mise en conformité cheminements piétons
- Réfection marquage au sol

# 6 – Investissements pour la maîtrise des risques prévus en 2023 (2/2)

Sécurité du  
personnel  
(40 k€)

- Traitement de situations à risques
- Remplacement équipements ATEX

Sécurisation de  
l'exploitation  
(410 k€)

- Cuve de contaminants canalisation 16"
- Inspection des bras de chargement
- Réfection peinture hydrocarbure (PMII)
- Réfection bâtiment salle de crise
- Inspections bouteilles antipulsatoires

TOTAL INVESTISSEMENTS SECURITE  
PREVUS EN 2023: 1735 k€

# 7 – Retour sur les audits

---

Un audit interne SGS/SMQE a été réalisé sur le site en novembre 2022. Il en ressort:

- 2 non conformités:
  - ❑ Habilitations électriques de 2 intervenants extérieurs sont dépassées : **Demande faite auprès de l'Entreprise extérieure afin de repasser les formations avant de revenir sur le dépôt.**
  - ❑ Porte au fond du dépôt à côté de la zone de dépotage éthanol ouverte (badge.) **La pertinence de cette non-conformité est discutée, une réflexion est en cours concernant la fermeture nécessaire de cette zone.**
- 5 observations:
  - ❑ Ajouter un DT de suivi des signatures des REX. **Les REX sont dorénavant signés avec le DT de prise en compte des documents.**
  - ❑ POI: Dates de mise à jour entre les scénarios et le sommaire. **Le POI va complètement être mis à jour en 2023.**
  - ❑ POI: Répertoire téléphonique -> **le répertoire a été remis à jour, une nouvelle vérification est effectuée chaque année**
  - ❑ Procédures: Prise en compte des procédures dépôt par nouveau chef d'établissement.  
-> en cours
  - ❑ Observation: Un accident de travail est déclaré dans le tableau de bord. -> **Accident d'un autre site, retiré depuis.**



## 8 – Avis & remarques du CSE

---

- DPC possède un CSE et CSSCT commun à ses 2 sites.
- 4 réunions CSSCT (avril, juin, octobre et décembre). Seul le CSSCT du 14/12/2022 a donné lieu à une question du personnel avec la demande de l'ajout d'un bungalow pour la surveillance du dépotage des péniches d'EMAG pour le site de Saint-Pol. DPC a validé cette demande. Les devis ont été reçus, un budget a été débloqué au COPIL du 17/03/2023 et la commande va être passée.

# 9 – Projets prévus pour l'année prochaine

---

- Mise en place d'extinction DCI dans la pomperie hydrocarbures
- Remplacement d'une partie des tuyauteries incendie (2023)
  - Passage en inox pour éviter la corrosion des tuyauteries



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉPÔTS DE PÉTROLE CÔTIERS (DPC)

Inspections 2022

**DIRECTION RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

---

## Inspections Dépôts de Pétrole Côtiers

- Bilan : 4 inspections réalisées
- Inspection du 18/01/2022 sur la défense contre les incendies
- Inspection du 05/04/2022 sur la sûreté
- Inspection du 08/07/2022 sur la défense contre les incendies
- Inspection du 04/10/2022 sur les COV

## Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers Récolement Arrêté préfectoral de mise en demeure du 06/09/2021

- Inspection le 18/01/2022

Thème : Mesure de Maîtrise des Risques Défense contre les incendies (MMR DCI)

- **Récolement de l'APMED du 06/09/2021**

- Retour à la conformité sur la suffisance le débit d'extinction et la procédure organisationnelle du POI
- Le point: « Les couronnes d'arrosage des bacs Y et W ne se déclenchaient pas depuis le synoptique (vanne motorisée défaillante) (NC 2) » n'a pu être vérifié en raison de la procédure hors gel → Vérifié lors de la visite du 08/07/2023

- **Non-conformités relevées relatives au dossier de la MMR DCI:**

- Absence de programme de tests pour l'année 2022, absence de traçage de certaines opérations de maintenance correctives, absence de procédure pour vérifier l'efficacité de la MMR sur la suffisance du débit : Proposition de mise en demeure
- Proposition de mise en demeure

- **Suite de la visite : Proposition de mise en demeure + Visite le 08/07/2022**

- **Ce qui s'est passé lors de la visite :** L'exploitant a produit en séance un bon de travail avec de fausses informations pour justifier le traçage d'une opération de maintenance sur une MMR

## Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers Sûreté

- Inspection le 05/04/2022
- **Thème** : SGS – Sûreté
- Des **non-conformités** ont été relevées aboutissant à une proposition de mise en demeure
- **Réponse de l'exploitant le 24/05/2022** : réponse suffisante pour justifier un retour à la conformité
- Rapport de l'inspection du 20/10/2022 actant du retour à la conformité

## Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers Suite de l'inspection du 18/01/2022

- Inspection le 08/07/2022
- **Thème** : Suite de la visite du 18/01/2022
- **Objectif** : faire un point d'avancement sur les non-conformités relevées le 18/01/2022 (arrêté préfectoral de mise en demeure non signé, l'exploitant ayant transmis des éléments suite à la réception du projet de mise en demeure)
- **Constats** :
  - L'exploitant a mis en œuvre des actions pour revenir à la conformité sur la quasi totalité des non-conformités constatées
  - Une non conformité persiste concernant la justification de l'efficacité de la MMR DCI et l'archivage des opérations de maintenance
  - Proposition de mise en demeure sur la non-conformité persistante : Arrêté préfectoral de mise en demeure signé le 10/11/2022
- **Réponse de l'exploitant sur l'arrêté préfectoral de mise en demeure le 21/12/2022**
- **Action de l'inspection : visite le 17/01/2023 pour récolter la mise en demeure**

## Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers COV

- Inspection le 04/10/2022
- **Thème** : Émissions en COV dans l'atmosphère de l'exploitant
- **Non-conformités relevées le 04/10/2022**
- Non information de l'inspection des indisponibilités de l'Unité de Récupération des Vapeurs (URV) de plus de 4h
- Absence de mesure de calage sur les rejets atmosphériques de l'URV (non conformité levée avec les éléments transmis le 04/01/2023)
- La hauteur de 5 bacs sur les 10 du dépôt sont différentes de celles prévues dans l'étude de dangers. Les risques vis-à-vis des tiers ne sont pas notablement augmentées et il n'y a pas d'augmentation des zones des effets létaux sur des urbanisés ou susceptibles de l'être
- Proposition de mise en demeure et d'arrêté préfectoral complémentaire pour demander la révision de l'étude de dangers
- **Réponse de l'exploitant le 04/01/2023 : Maintien de la proposition de mise en demeure**
- **Action de l'inspection suite à cette visite : Inspection à prévoir + Réexamen de l'EDD**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**